Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 30 (1901)

Heft: 6

Rubrik: Caisse de retraite des membres du corps enseignant

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Comment obtenir que les travaux se fassent dans le même espace de temps s'ils sont si différents en grandeur et en difficulté ?

Si on opte pour la petite taie carrée, il faut prendre des tressoirs ou rubans de fil pour la fermer et non des attaches qui ne sont pas destinées à être cousues. Avec un rouleau de rubans de 35 cent., au Dépôt, on garnit tous les oreillers d'un dortoir. C'est une mauvaise économie que celle qui consiste à prendre : un faux biais pour ne pas employer un peu de toile, des attaches au lieu de ruban de fil. Il importe que les travaux d'apprentissage soient faits selon les règles ; que les ourlets soient égaux, que les ceintures ne soient pas tordues, qu'elles soient terminées par une couture en dedans, que l'étoffe retournée soit appliquée bord à bord, que les rubans soient cousus en carré exact, à point d'ourlet de trois côtés, à point croisé du quatrième côté, celui du bord de la taie ; que les bavettes de tablier soient rentrées dans la ceinture et les lisières cachées par un ourlet.

Un objet de lingerie doit être aussi proprement cousu à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le sac se fait en toile bise avec le monogramme de l'élève brodé au point de marque. Il se ferme par un cordon de couleur.

J'ai vu une école mixte, admirablement dirigée du reste, où les petits garçons avaient, avec beaucoup de courtoisie, tordu les cordons pour les sacs de leurs petites condisciples : Honni soit qui mal y pense !

(A suivre) J. Pasquier *Inspectrice.*

CAISSE DE RETRAITE DES MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

Les membres de la Caisse de retraite du corps enseignant primaire et secondaire sont convoqués en assemblée ordinaire, à Fribourg, rez-de-Chaussée de l'Ecole des filles, sur le lundi, 10 juin prochain, à 1 ½ heure précise de l'après-midi.

Tractanda :

1° Nomination du Bureau ;
2° Rapport du Comité sur l'administration de la Caisse en 1900 ;
3° Approbation des comptes de 1900 ;
4° Fixation de la cotisation pour 1901 ;
5° Demande de M. Charles Corminbœuf, instituteur ;
6° Demande de Mme Descloux, à Hauteville ;
7° Renouvellement du Comité ;
8° Nomination de la Commission examinatrice des comptes.

Au nom du Comité :
Le Secrétaire, H. Guillod.